

## **La théière et la tasse**

La théière et la tasse se disputent la propriété du thé.  
L'une revendique le droit du premier arrivant, l'autre celle du principal utilisateur.  
Le gosier toujours à l'affût d'une bonne aubaine attend que l'échauffement premier retombe.  
Lorsque la sérénité revient entre la théière et la tasse, que le partage a été équitablement fait, que la température idéale de dégustation a été atteinte, d'un geste sans appel le gosier fait cul-sec et engloutit le breuvage.  
La théière et la tasse se disputent la propriété du reste de thé.  
Etc.